Vente au déballage organisée par l'association de parents d'élèves FCPE Garbejaïre

à Valbonne, le 6 décembre 2026

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Je soussigné(e)

Prénom, Nom :

E-mail :

Téléphone :

Né(e) le :

à :

et domicilié(e) :

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :
☐ n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
☐ ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature

à :
le :

Je souhaite réserver :

☐ Une demi-table en intérieur au prix de 10€ (Garanti en cas de pluie, table et chaise fournies)
☐ Une table complète en intérieur au prix de 20€ (Garanti en cas de pluie, table et chaise fournies)
☐ Un espace en extérieur au prix de 20€ (Annulable en cas de pluie, table et chaise non fournies)

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Valbonne, le
Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE–GRENIER DE NOEL

Article 1 : date et lieu du vide grenier : Dimanche 6 décembre de 8h00 à 15h30. Les exposants pourront arriver à partir de 7h00 et repartir à 16h30 au plus tard. Merci de respecter ces horaires. La manifestation aura lieu à la ferme Bermond (Valbonne).

Article 2 : Placement et stationnement : lors de votre arrivée sur le site un placeur vous indiquera votre emplacement. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs sont habilités à le faire si nécessaire.

Article 3 : Participants : Pour être inscrit, vous devez compléter et envoyer :
La fiche d'inscription, le règlement intérieur du vide grenier, la photocopie recto verso de la carte d'identité et le règlement de votre emplacement.
Par courrier à : FCPE Garbejaïre, Groupe Scolaire de Garbejaïre, 126 avenue Georges Pompidou, 06560 Valbonne ou par mail : garbejaire@fcpevalbonne.fr
Les exposants doivent être munis, le jour du vide-grenier, de leur carte d'identité. Toute inscription non complète ne sera pas validée.

Article 4 : Droit d'étalage : Il est fixé à 10€ la demie-table (~0,9m) ou 20€ la table complète (~1,85m). Seuls les jeux, jouets, livres et articles pouvant être disposés sous un sapin de noël sont acceptés sur cet évènement à thématique noël.
Règlement par virement (**FR76 1460 7003 3770 9130 1415 965**) ou par chèque à l'ordre de FCPE Garbejaïre. Les places non occupées après 8h20 ne seront plus réservées. Les cotisations versées sont non remboursables en cas de non-venue. Cette condition s'applique également quelque soit le temps pour les emplacements sont en intérieur.

Article 5 : Matériel : Chaque participant apporte son matériel. En intérieur une table/chaise seront fournis. A l'extérieur, aucun étal ne sera fourni. Attention, il n'y a pas de places pour les portants.

Article 6 : Responsabilités : Chaque exposant est responsable de ses produits et des dégâts qu'il pourrait occasionner. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Chaque exposant respecte la largeur des chemins balisés pour la circulation des visiteurs ainsi que l'accès pompier. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser des barbecues sur le vide grenier, comme de vendre de la nourriture ou toute denrée périssable.

Article 7 : Nettoyage : Chaque participant s'engage à nettoyer son emplacement à l'issue de la manifestation. (des poubelles seront mises à disposition).

Article 8 : Acceptation : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Je soussigné(e)… demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du 6 décembre 2026. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare m'y conformer.

Fait à le

SIGNATURE